

Arbre des causes

Code Formation F017A



Objectifs de la formation

Formation arbre des causes : analyser les accidents du travail

- Maîtriser la pratique de l'analyse post accident par la méthode de l'arbre des causes
- Tirer les enseignements nécessaires en termes de corrections immédiates
- Utiliser cet outil dans la prévention des accidents et incidents du travail

Profil des participants

- Elus du personnel
- Techniciens, animateurs, responsables QSE

Pré-requis

- La maîtrise des risques professionnels est souhaitable pour suivre la formation arbre des causes

Durée

- 1 jour, soit 7h de formation

Stagiaires

- 8 maximum

Coût

- 350€ H.T. / stagiaire
- Intra : sur devis

Programme de la formation

INTRODUCTION A LA FORMATION ARBRE DES CAUSES ET RAPPELS

- Preamble : La méthode de l'Arbre des Causes permet de définir des mesures efficaces et durables de prévention. Cette méthode tend à sensibiliser les salariés à tous les niveaux hiérarchiques, pour traiter directement les problèmes de sécurité à l'échelon concerné dans le souci de la plus grande efficacité. La méthode est d'accès aisé, et peut être mise en pratique par tous.
- Définitions et distinctions entre accident de travail, de trajet, maladie professionnelle... Les conséquences d'un accident du travail (et l'obligation de résultat de l'employeur)

PRESENTATION DE LA METHODE

- La structure du groupe de travail et les compétences recherchées
- Le recueil des faits et informations (fait, et non jugement ou opinion...)
- Elaboration de l'arbre des antécédents (ou arbre des causes)
- Choix et formulation des mesures correctives adaptées
- Mise en évidence et formulation des facteurs potentiels d'accidents, en vue de la détection précoce des risques

COMMENT SE CONSTRUIRE UN ARBRE DES CAUSES

- En partant d'un exemple concret d'accident, les participants seront amenés à :
 - Lister les faits
 - Construire l'arbre en partant du fait ultime, et en se posant, pour chaque événement, les questions appropriées (organisation de l'atelier ? Répartition des tâches ? Moyens mis à disposition ? Contenu du poste de travail ? Chronologie des opérations ? Que s'est-il passé après l'accident ? Les machines et matériels sont-ils conformes aux règles de sécurité ? ...)
 - Etablir l'ordonnancement schématique (diagramme) causes et en tirer les conclusions quant à leur origine (matérielle, technique, humaine, organisationnelle...)
 - Considérer les mesures raisonnablement applicables pour éviter le retour d'un tel accident
- Développer le réflexe de la prévention dans d'autres secteurs ou activités pour anticiper le risque d'accident

Arbre des causes

Code Formation F017A



Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Echanges interactifs
- Exercices pratiques et étude de cas sous format papier
- Support de cours formation sous format électronique

Modalités d'évaluation

- Quizz en fin de la formation

Formalisation à l'issue de la formation

- Attestation de formation

Dates et lieux

- 15 novembre 2017, Lyon
- Intra : selon vos disponibilités

Profil du formateur

Fabienne Douki, Consultante et formatrice, habilitée IPRP (Intervenante en Prévention des Risques Professionnels) par le DIRECCTE N° 69/2015/363